

SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ (SMI)

politique

LE SMITOM-LOMBRIC S'ENGAGE À :

- Mettre en œuvre les moyens humains, matériels, financiers, organisationnels et techniques
- Se conformer aux exigences légales applicables et autres exigences auxquelles le syndicat peut souscrire dans la limite des contraintes du service public
- Respecter les exigences de son SMI Qualité Sécurité Environnement Énergie (QSEÉ) et contribuer activement à l'amélioration continue
- Protéger l'environnement et prévenir toute contamination ou pollution liée à nos activités
- Sensibiliser et former le personnel aux consignes de son SMI QSEÉ et informer ses prestataires de ses engagements
- Vérifier la compréhension, la mise en œuvre et l'adéquation de cette politique à tous les niveaux de la collectivité et la réviser au minimum tous les trois ans
- Renforcer sa stratégie de communication en interne et vers l'extérieur sur ses engagements de son SMI QSEÉ et garantir la disponibilité de l'information

PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA DÉMARCHÉ INTÉGRÉE

Le SMITOM-LOMBRIC a pour mission d'assurer les compétences suivantes :

- Collecte des déchets ménagers à la carte sur une partie de son territoire (30 communes représentant 140 000 habitants)
- Traitement des déchets ménagers (67 communes représentant 300 000 habitants)



- siège
- site des services techniques du SMITOM-LOMBRIC



- centre de tri
- unité de valorisation énergétique
- plateforme de tri sommaire
- quais de transfert



- plateformes de compostage



- déchèteries



- Recyclerie du Lombric



OBJECTIFS DE QUALITÉ 

- Être à l'écoute et répondre aux besoins et attentes de ses adhérents ainsi que de leurs administrés et des redevables
- Suivre la qualité des actions menées par l'exploitant et nos prestataires
- Instaurer l'amélioration continue de l'ensemble de ces services et viser l'efficience

OBJECTIFS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ 

- Mettre en place un plan d'action documenté et tenu à jour pour garantir la santé et la sécurité au travail
- Réduire les impacts sur la santé et la sécurité au travail de ses collaborateurs
- Viser l'objectif « zéro accident » de ses collaborateurs

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX 

- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets auprès du grand public, des élus et des partenaires
- Mettre en œuvre des systèmes innovants pour réduire l'impact des activités du syndicat sur l'environnement
- Introduire des critères environnementaux dans la sélection de produits et de services

OBJECTIFS ÉNERGIE 

- Mettre en œuvre des démarches innovantes pour réduire les consommations énergétiques
- Améliorer l'efficacité énergétique
- Encourager l'achat de produits et de services économes en énergie

Fait à Vaux-le-Pénil,
le 14 août 2018

Je compte sur l'investissement de chacun afin de faire passer la mise en œuvre et la pérennité de cette démarche

Franck VERNIN,
Président du SMITOM-LOMBRIC